

Commission Départementale Sportive

Saison 2023 / 2024 – PV n°11



1) Championnat d'accession masculin

Droit

ARM 053 Boulogne sur Mer 1 / Boulogne sur Mer 2 – 10,50€
ARM 057 Harnes VB 5 / LIS Calais 4 – 10,50€

Amendes

ARM 052 Noyelles sous Lens 2 / Le Touquet 1 - 35.00€ (résultat non transmis)
ARM 059 Boulogne sur mer 1 / Noyelles sous Lens 2 - 53.60€ (forfait)

2) Championnat d'accession féminin

Droit

ARF 074 Hersin Coupigny 1 / SES Calais 4 – 41,20€
ARF 088 Harnes VC 3 / Oignies 1 – 10,50€

Suite à la réunion du 10 février, il a été décidé que la rencontre ARF 074 opposant l'équipe d'Hersin à celle de la SES Calais, devras être joué avant la dernière journée du championnat soit le 11 mai, faute d'un accord ou d'une remise officiel, le club à l'origine de la demande sera déclaré forfait pour la rencontre.

Les finales des coupes séniors sont planifier le 08 juin 2024, les clubs intéressés par l'accueil de cette compétition sont prié de se faire connaitre.

Les finales interdépartemental M11 sont planifier le samedi 18 mai, celle ayant été organiser au Nord (Caudry), il serait équitable que celle-ci se déroule dans le Pas de Calais, les clubs intéressés sont prié de se faire connaitre.

Pour la commission.
Fait à Angres le 14 février 2024